

Arts, littératures, langages

RNCP34449 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Sigle	MASTER — Master
Code(s) NSF	125, 323, 130
Formacode(s)	45054, 14272, 14261
Code(s) ROME	K1404, E1106, K2401, K1602, K2108
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	30/08/2024

Certificateur(s)

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE · SIRET : 11004401300040

ECOLE HTES ETUDES EN SCIENCES SOCIALES · SIRET : 19753742600011

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Le master est un diplôme national de l'enseignement supérieur conférant à son titulaire le grade universitaire de master. Il confère les mêmes droits à tous ses titulaires, quel que soit l'établissement qui l'a délivré.

Le master atteste l'acquisition d'un socle de connaissances et de compétences majoritairement adossées à la recherche dans un champ disciplinaire ou pluridisciplinaire. Le master prépare à la poursuite d'études en doctorat comme à l'insertion professionnelle immédiate après son obtention et est organisé pour favoriser la formation tout au long de la vie.

Les parcours de formation en master tiennent compte de la diversité et des spécificités des publics accueillis en formation initiale et en formation continue.

La formation dispensée par la mention « Arts, Littératures, Langages » (ALL) couvre le domaine des arts pris au sens le plus large possible ainsi que le domaine du langage. Elle accorde une place centrale aux sciences sociales comme outils d'intelligibilité des faits artistiques.

La mention propose une formation interdisciplinaire qui combine l'étude formelle ou herméneutique des objets et pratiques artistiques ainsi que l'étude pragmatique et sémantique des pratiques linguistiques avec des questionnements et un outillage relevant des sciences sociales (histoire, sociologie, anthropologie, études de genre, études coloniales..) ou encore de l'esthétique.

La formation dispensée par la mention « ALL » se compose d'un enseignement de base qui prend la forme d'un tronc commun obligatoire et d'un enseignement spécialisé qui se décline en quatre parcours qui recouvrent l'ensemble des objets

inclus dans le périmètre de la formation : Images, cultures visuelles, histoire de l'art, Linguistique et écrit, Littératures, Musique.

ACTIVITÉS VISÉES

- Conception et réalisation de recherches en sciences sociales ayant comme objet les arts, les langues et les littératures et leurs interactions
- Conception de projets culturels liant les domaines des arts et des langages mobilisant les savoirs et les méthodes des sciences sociales
- Recueil des données de langue, orales ou écrites concernant les différents aspects de la langue et de la communication : la phonologie, la morphologie, la syntaxe, le lexique, la communication para-verbale (gestes,

mouvements oculaires, ...) et non-verbale, les discours tels qu'ils sont produits dans diverses pratiques sociales (e. a. littérature, débats politique, publicité, presse, arts, enseignement...)

- Production de ressources linguistiques pour différents types d'applications : bases de données pour la lexicographie et la terminologie, lexiques pour des systèmes d'aide à la rédaction ou de traduction automatique ou assistée, ressources lexicales à intégrer dans des moteurs de recherche et autres outils d'extraction d'informations ou d'indexation automatique de documents, des ontologies pour le traitement automatique des langues et l'intelligence artificielle
- Conduite d'une réflexion épistémologique dans les domaines des sciences humaines et de l'image
- Construction de corpus artistiques, linguistiques et littéraires en lien avec les méthodes et les questionnements propres aux sciences humaines et sociales
- Catalogage, archivage et gestion de sources et documents originaux

COMPÉTENCES ATTESTÉES

- Maîtriser les connaissances fondamentales dans le champs des arts, de la musique, de la littérature et des médias artistiques dans une perspective interdisciplinaire (analyse thématique, formelle, socio-historique, anthropologique et cognitive)
- Analyser les œuvres et processus artistiques en s'appuyant sur les méthodes de l'analyse linguistique, stylistique et narratologique (textes) ; de l'analyse iconologique qualitative et quantitative ; de l'analyse musicologique ; de l'analyse sémiotique des médias ; de l'étude cognitive des processus de création et de réception ; et les méthodes de sciences sociales appliquées aux arts
- Mobiliser les théories contemporaines en philosophie de l'art et en esthétique
- Appliquer les théories et les méthodes à des études de cas et à la production de résultats pouvant être validés empiriquement
- Concevoir une recherche originale dans le domaine de la création à partir des ressources des sciences sociales
- Identifier les usages numériques et les impacts de leur évolution sur le ou les domaines concernés par la mention
- Se servir de façon autonome des outils numériques avancés pour un ou plusieurs métiers ou secteurs de recherche du domaine
- Mobiliser des savoirs hautement spécialisés, dont certains sont à l'avant-garde du savoir dans un domaine de travail ou d'études, comme base d'une pensée originale
- Développer une conscience critique des savoirs dans un domaine et/ou à l'interface de plusieurs domaines
- Résoudre des problèmes pour développer de nouveaux savoirs et de nouvelles procédures et intégrer les savoirs de différents domaines
- Apporter des contributions novatrices dans le cadre d'échanges de haut niveau, et dans des contextes internationaux
- Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation afin de proposer des solutions adaptées et/ou innovantes en respect des évolutions de la réglementation
- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation
- Communiquer à des fins de formation ou de transfert de connaissances, par oral et par écrit, en français et dans au moins une langue étrangère
- Gérer des contextes professionnels ou d'études complexes, imprévisibles et qui nécessitent des approches stratégiques nouvelles
- Prendre des responsabilités pour contribuer aux savoirs et aux pratiques professionnelles et/ou pour réviser la performance stratégique d'une équipe
- Conduire un projet (conception, pilotage, coordination d'équipe, mise en œuvre et gestion, évaluation, diffusion) pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale

Blocs de compétences

RNCP34449BC01 — Usages avancés et spécialisés des outils numériques

LISTE DE COMPÉTENCES

- Identifier les usages numériques et les impacts de leur évolution sur le ou les domaines concernés par la mention
- Se servir de façon autonome des outils numériques avancés pour un ou plusieurs métiers ou secteurs de recherche du domaine

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.

RNCP34449BC02 — Développement et intégration de savoirs hautement spécialisés

LISTE DE COMPÉTENCES

- Mobiliser des savoirs hautement spécialisés, dont certains sont à l'avant-garde du savoir dans un domaine de travail ou d'études, comme base d'une pensée originale
- Développer une conscience critique des savoirs dans un domaine et/ou à l'interface de plusieurs domaines
- Résoudre des problèmes pour développer de nouveaux savoirs et de nouvelles procédures et intégrer les savoirs de différents domaines
- Apporter des contributions novatrices dans le cadre d'échanges de haut niveau, et dans des contextes internationaux
- Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation afin de proposer des solutions adaptées et/ou innovantes en respect des évolutions de la réglementation

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.

RNCP34449BC03 — Communication spécialisée pour le transfert de connaissances

LISTE DE COMPÉTENCES

- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation
- Communiquer à des fins de formation ou de transfert de connaissances, par oral et par écrit, en français et dans au moins une langue étrangère

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.

RNCP34449BC04 — Appui à la transformation en contexte professionnel

LISTE DE COMPÉTENCES

- Gérer des contextes professionnels ou d'études complexes, imprévisibles et qui nécessitent des approches stratégiques nouvelles
- Prendre des responsabilités pour contribuer aux savoirs et aux pratiques professionnelles et/ou pour réviser la performance stratégique d'une équipe
- Conduire un projet (conception, pilotage, coordination d'équipe, mise en œuvre et gestion, évaluation, diffusion) pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.

RNCP34449BC05 — Mobilisation de connaissances des sciences sociales dans l'analyse d'objets artistiques

LISTE DE COMPÉTENCES

- Maîtriser les connaissances fondamentales dans les champs des arts, de la musique, de la littérature et des médias artistiques dans une perspective interdisciplinaire (analyse thématique, formelle, socio-historique, anthropologique et cognitive)
- Analyser les œuvres et processus artistiques en s'appuyant sur les méthodes de l'analyse linguistique, stylistique et narratologique (textes) ; de l'analyse iconologique qualitative et quantitative ; de l'analyse musicologique ; de l'analyse sémiotique des médias ; de l'étude cognitive des processus de création et de réception ; et les méthodes de sciences sociales appliquées aux arts
- Mobiliser les théories contemporaines en philosophie de l'art et en esthétique

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.

RNCP34449BC06 — Elaboration d'un questionnement en sciences sociales dans les domaines des arts

LISTE DE COMPÉTENCES

- Appliquer les théories et les méthodes à des études de cas et à la production de résultats pouvant être validés empiriquement
- Concevoir une recherche originale dans le domaine de la création à partir des ressources des sciences sociales

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

- M-72 : Recherche et développement
- P-85 : Enseignement
- J-58 : Édition
- J-63 : Services d'information
- R-91 : Bibliothèques, archives, musées, et autres activités culturelles

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- Chargé de mission auprès d'administrations publiques, d'établissements culturels, d'associations, d'entreprises
- Chargé de projets scientifiques et culturels
- Chargé d'études
- Chargé d'enseignement
- Conseiller culturel
- Critique d'art
- Critique littéraire
- Critique musical
- Secrétaire d'édition
- Rédacteur
- Journaliste spécialisé

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Faible (2/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 1 à 2 sur 5.
Facteurs principaux	Non-durabilité de l'emploi
Salaire médian (mensuel)	2 528 €
Familles professionnelles (FAP)	N1X91 — Chercheurs (sauf industrie et enseignement supérieur) · tension 2/5 (Faible) U0X92 — Journalistes et cadres de l'édition · tension 1/5 (Très faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	3 695
Jugés difficiles à recruter	29 %
Emplois saisonniers	14 %
Familles professionnelles (FAP)	N1X91 — Chercheurs (sauf industrie et enseignement supérieur) U0X92 — Journalistes et cadres de l'édition W0X92 — Professeurs du supérieur

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Contrat de professionnalisation, VAE

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Leur composition comprend :

- une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation
- des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements.
- des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements

COMPOSITION DU JURY — VAE

Composition définie par le Code de l'éducation : article

L613-4 modifié par la loi n°2016-1088 du 8 août 2016 - art.78

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	30/08/2024
--	------------

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP39407

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<https://www.ehess.fr/fr/mention-arts-litt%C3%A9ratures-langages-all>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/34449/>